

B I M E

Été
Automne
2022



INFORMATIQUE D'ENTREPRISE & CLOUD

26, Avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains

19bis, Rue de la République
74100 Ville-la-Grand

www.tilt-info.com

04 50 71 96 57
contact@tilt-info.com

SOMMAIRE

ÉDITO	p. 5
RECENSEMENT INSEE	p. 6
FINANCES	p. 7
- Budget 2022	
- Bilan financier covid	
SCOLAIRE	p. 9
VIE SOCIALE	p. 10
- Les logements sociaux	
- CCAS	
- Questionnaire des aînés	
- Soutien à l'Ukraine	
TRAVAUX	p. 19
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 22
CADRE DE VIE	p. 24
- Téléphérique du Salève	
ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 26
- Bibliothèque	
- Réseau Intermède	
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	p. 28
- Association des parents d'élèves (APE) du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau	
- École de la Vie - Association d'Étrembières	
- Être en fêtes	
- Club de Vol Libre du Salève	
- Les amis de la Fontaine de César	
NOS PARTENAIRES	p. 32
- Le journal de Veyrier renaît avec Vivez Veyrier	
- Du côté de l'Agglo	
POLICE NATIONALE	p. 34
- Bienvenue	
NOUVEAUX COMMERCES	p. 35
- Fanny Mora, consultante en lactation IBCLC	
- Mon atelier beauté by Marine	
- Nos Mômes en douceur	
IL NOUS A QUITTÉS	p. 36
- Pascal Torre	
ÇA S'EST PASSÉ	p. 37
INFOS PRATIQUES	p. 39
CALENDRIER	p. 40

BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directrice de la publication :
Anny Martin

En charge de la Commission
Info-Communication :
Laurence Déramé

Comité de rédaction :
Laurence Déramé, Aline Legendre,
Marine Walker, Anny Martin
et Célia Garofalo pour le service
administratif

Crédits photos :
Pierre Bosson, Anaïs Bressy,
Laurence Déramé, Aline Legendre,
Anny Martin, Fanny Mora,
Christelle Rousset, Tony Sartorio,
Jacky Tonoli, Pierre Vallet, APE,
La boule du Salève,
La mémoire de Veyrier,
le club du Vol Libre du Salève.
Photo de couverture : Laurence Déramé,
cheminement mode actif au pied du Salève.
Illustrations : Freepik

Conception-réalisation : Repro Léman

Impression : Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green
250 g et 115 g

Tirage : 1 600 ex.
Distribution gratuite
Valeur unitaire : 4,07 € TTC

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur(s) auteur(s).



ambiance minérale
VOTRE PARTENAIRE IDEAL

VENTE et LIVRAISON
MATERIAUX CONSTRUCTION
et DECORATION

vrac et big bag
pierre de taille / pavé
gabion / clôture

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

289 Chemin de Balme - 74100 ETREMBIERES
04 50 36 07 39 - info@ambiance-minerale.fr
www.ambiance-minerale.fr




CHAVAZ
EXPLOITATION DE CARRIERES



CARRIERES DU SALEVE
MATERIAUX ET TRANSPORTS

423 Chemin de Balme - Le Pas de l'Echelle - 74100 ETREMBIERES
04 50 39 92 50 - info@chavaz.fr



CHAVAZ
TRANSPORTS



ÉDITO

Chères Étrembiéroises,
chers Étrembiérois,

Juillet 2020 – Juillet 2022

Malgré deux années compliquées dues à une pandémie inédite, nous obligeant à une réactivité quotidienne, **NOUS AVONS DÉCIDÉ D'AVANCER !**

Il nous a fallu :

- Informer la population, dans la crainte de la maladie ;
- Décortiquer les informations transmises par le Gouvernement ;
- Gérer le personnel de la mairie et les élu-e-s successivement touché-e-s par la Covid-19 ;
- Avancer dans notre programme électoral.

L'équipe municipale n'a pas baissé les bras. Les décisions et les projets ont avancé de manière concrète et positive.

Si **2020** a forcément freiné les rencontres et les initiatives diverses, **2021** s'est déroulée avec de belles retrouvailles.

Souvenez-vous de ce 14 juillet mémorable, avec la joie de se réunir autour du verre de l'amitié, la pluie glissant sur chacune et chacun, sans aucun frissonnement. Preuve en est que le vivre ensemble est un élément important dans notre existence, nos comportements, notre santé.

En **2022**, je peux être fière de cette persistance et de cette **décision d'avancer**, de réaliser. Pour exemples : des chemins sécurisés, la réalisation du mode actif au pied du Salève. Enfin, une « petite bouffée d'oxygène » pour se rendre du Chef-lieu au Pas de l'Échelle, des travaux, tant à l'école que dans nos bâtiments communaux.

Des projets multiples, pour n'en citer que quelques-uns :

- La reprise et la réfection des enrobés sur le chemin du Crêt de la Croix, avec la création d'aménagements limitant la vitesse sur l'ensemble de cette voirie, et la sécurisation pour les déplacements en mode doux ;
- La rénovation et la mise en conformité de l'église Notre-Dame de la Paix pour la création d'un lieu culturel ;
- Une vidéoprotection en cours d'installation.

Au printemps ont eu lieu des rencontres de quartiers, des réunions participatives, toujours dans le but de développer et d'améliorer la vie communale.

Je suis fière, également, de cette belle solidarité et de la réactivité communes dès l'annonce de la guerre en Ukraine, à l'appel de la mairie et coordonnées par nos services techniques. Ce 3 mars 2022, de nombreux Étrembiérois et Étrembiéroises se sont déplacé-e-s pour une récolte de près d'une tonne de matériel, dirigée ensuite vers la communauté du Genevois, à Archamps, point de regroupement pour un départ vers l'Ukraine le 5 mars.

Fière, mais réaliste. L'avenir n'est pas forcément florissant, nous allons certainement connaître des difficultés économiques. Là encore, il faudra écouter, expliquer, minimiser les discordes, se réunir, faire fi des différences, aider les plus démunis, étudier les budgets.

Rien n'est impossible. La force et l'espoir sont dans chacune et chacun d'entre nous. Le soleil de juin et l'été viendront réchauffer les cœurs et permettre de belles vacances. N'oublions pas, notre région est un trésor de découvertes multiples, de la montagne aux lacs !

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous rencontrer.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Enquêtes de recensement de 2017 à 2021

Populations légales au 1^{er} janvier 2019
en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022*

Commune d'Étrembières	
Population municipale	2 556
Population comptée à part	29
Population totale	2 585



Définition des catégories de population**

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

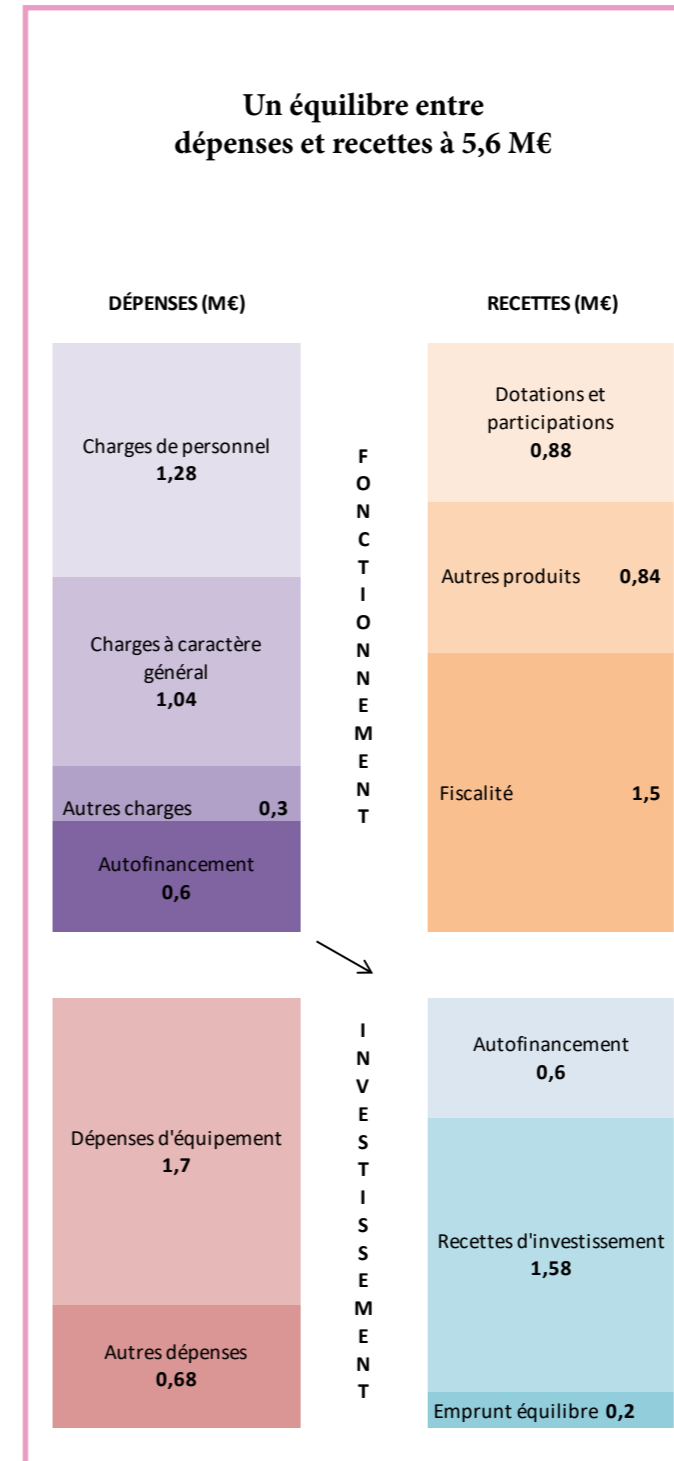
La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

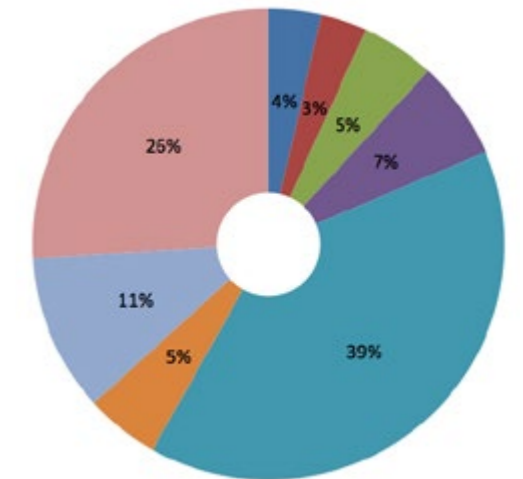
- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - o services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, résidences et foyers sociaux ;
 - o communautés religieuses ;
 - o casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

BUDGET 2022



Détail dépenses d'équipement



- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipements versées
- Acquisitions de terrains
- Aménagements divers bâtiments
- Travaux
- Acquisitions de matériel, mobilier, informatique
- Immobilisations en cours

Faits marquants en recettes :
Pas d'augmentation des taux pour la fiscalité

Faits marquants en dépenses :
Hausse prévisionnelle significative des coûts de l'énergie (gaz, électricité)

RÉALISATIONS LES PLUS MARQUANTES DE 2022

- Finalisation de la réalisation du mode actif au pied du Salève entre le Chef-lieu et le Pas de l'Échelle
- Création d'un nouveau restaurant scolaire à l'école Jean-Jacques Rousseau
- Réfection de diverses voiries - Crêt de la Croix, rue de la République et chemin des Néozélandais

Jean-Michel Vouillot,
Adjoint au maire

* Après parution préalable du décret d'authentification au Journal officiel.

** Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 sur le site Internet insee.fr, menu Statistiques et études, rubrique Recensement de la population.

BILAN FINANCIER COVID

Dépenses

Remises gracieuses de loyers	4 968,02 €
Gants, désinfectants	1 566,27 €
Gel hydroalcoolique	1 296,91 €
Masques	6 723,40 €
Panneaux « gestes barrières »	186,00 €
Lingettes	139,40 €
Visières de protection	656,52 €
Bornes de distribution de gel	1 000,80 €
Thermomètres	285,00 €
Écrans de protection	604,80 €
Capteurs CO2 - Groupe scolaire	2 385,60 €
Prime exceptionnelle Covid-19	4 500,00 €
TOTAL	24 312,72 €

Recettes

Conseil départemental - Subvention Solidarité Covid-19	8 317,00 €
État - Subvention capteurs CO ²	À venir
TOTAL	8 317,00 €

Si la crise de la Covid-19 a, depuis 2020, bouleversé notre vie quotidienne, elle a eu également un impact, direct et indirect, sur notre budget.

La commune n'échappe pas à ce constat, et de nombreuses dépenses ont dû être réalisées afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Ainsi, la commune a dû effectuer des remises gracieuses de loyers, afin de soulager des associations et des activités durant les mois de fermeture de leurs activités.

De nombreux achats ont été faits pour équiper le personnel communal afin de préserver leur santé, ainsi que les bâtiments municipaux pour permettre de maintenir leur accès malgré la crise sanitaire.

Une prime exceptionnelle a également été accordée à des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, qui ont été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, soit du 24 mars au 10 juillet 2020.

Le tableau ci-contre détaille les dépenses effectuées, pour une somme totale de 24 312,72 €.

Olivier Besson,
Directeur général des services



RAPPEL DE DÉLIBÉRATION

Depuis plusieurs années, la commune prend intégralement en charge les abonnements annuels de la ligne de transport en commun desservant le groupe scolaire et les collèges publics de l'agglomération annemassienne.

Par ailleurs, il a été instauré le paiement par les familles du coût du service d'étude et de contrôle de la prise en charge de ces abonnements de transport en commun pour les enfants de la commune.

Le conseil municipal, après délibération, a décidé de supprimer, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022 :

- la prise en charge par la commune du coût des abonnements au transport en commun ;
- la participation des familles au service d'étude et de contrôle de cette prise en charge.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 13 septembre 2021

LES LOGEMENTS SOCIAUX

La demande de logement social est en perpétuelle augmentation et les services de la mairie sont régulièrement sollicités en n'ayant finalement que très peu de marge de manœuvre, a contrario de ce que peut en penser la population.

Le logement social sur la commune

Il faut savoir que, depuis juin 2018, c'est la Maison de l'Habitat (MDH) et le service logement de la mairie de Vétraz-Monthoux qui accueillent les demandeurs de logements sociaux de l'agglomération, les renseignent et enregistrent les demandes de logement.

Les conditions pour effectuer une demande de logement social

- Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité ;
- Louer le logement en tant que résidence principale ;
- Ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de la composition familiale.

La commission logement pour la commune est composée des élus : Anny Martin, Christelle Rousset, Isabelle Auduc et Laurence Déramé, soutenues par Marianne Langlois et Déborah Grevaz pour la mairie.

Lorsqu'un logement de « réservation mairie » est disponible sur la commune, la MDH nous sollicite pour que trois à six dossiers de candidature leur soient proposés, en précisant les trois candidats prioritaires. En cas de refus ou de non-réponse de l'un des trois premiers candidats, l'un des trois candidats supplémentaires se voit alors proposer le logement.

Laurence Déramé,
Adjointe au maire

Logements locatifs sociaux

au 1^{er} janvier 2021 - COMMUNE D'ÉTREMBIÈRES

- Nombre de logements sociaux ordinaires conventionnés : 162
- Nombre d'équivalents-logements (foyers, CHRS, etc.) : 11
- Nombre total de logements : 173

La commission privilégie et met en avant les demandeurs ayant déjà un lien familial, résidentiel et/ou professionnel avec la commune. Les dossiers sont extraits par requête dans les logiciels Pelehas (niveau de l'agglomération) et SNE logement social (niveau national) et présentés lors d'une commission qui se réunit à chaque sollicitation, en étant réactive face au délai de réponse à donner.

La date de l'enregistrement du numéro unique au moment de la dépose nominative du dossier, la catégorie du logement, le plafond des revenus, la composition familiale, le degré d'urgence (séparation, divorce, conflit...), la sélection des communes souhaitées sont, entre autres, les critères de travail que la commission retient au moment de l'examen des dossiers.

Une liste de dossiers classés par priorité est envoyée à la MDH, qui les examine et peut « retoquer » la commission et/ou demander plus d'argumentaire. En finalité, la MDH confirme une sélection, qui sera adressée aux bailleurs respectifs gérant les logements pour être présentée lors de la commission d'attribution.

Dans un délai très court, la date de la commission d'attribution nous est communiquée, et nous faisons en sorte d'y participer par visioconférence afin de soutenir, en argumentant, les raisons qui nous ont fait choisir tel et tel dossier demandeur.

Nous recevons à la suite un PV clôturant la ou les attributions décidées et entérinées par le bailleur. Cela peut créer de la déception et de la frustration pour les demandeurs qui n'ont pas été retenus, mais le dossier remplissant les conditions sera à nouveau avancé lors de la libération pour un futur logement social.

ANALYSES DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL

(HORS ASSOCIATIONS)

Territoire : CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération

Attributions de l'année 2021

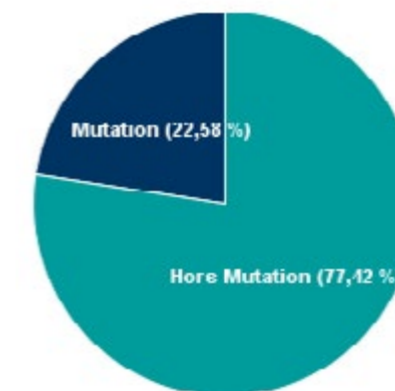
Source: Ministère en charge du logement-DGALN/DHUP-Infocentre NUNIQUE SNE (Univers agrégé) - Données du: 04/02/22 éditées le : 07/02/22



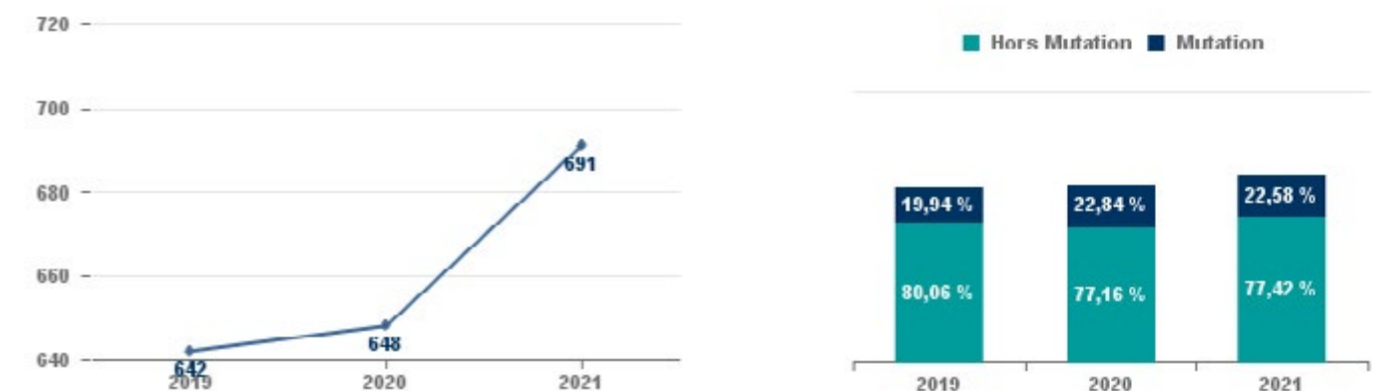
Nombre de demandes de logement social satisfaites pour l'année 2021 (Hors associations)

691

Répartition Hors Mutation / Mutation



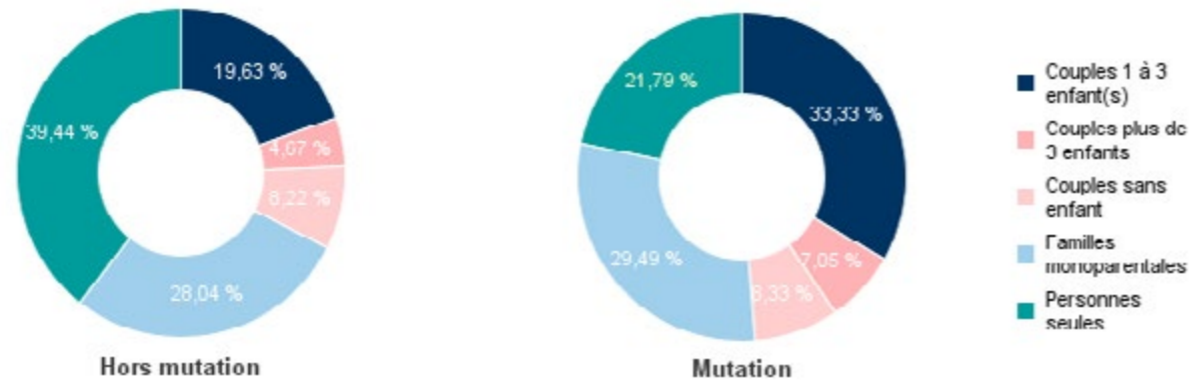
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ATTRIBUTIONS SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



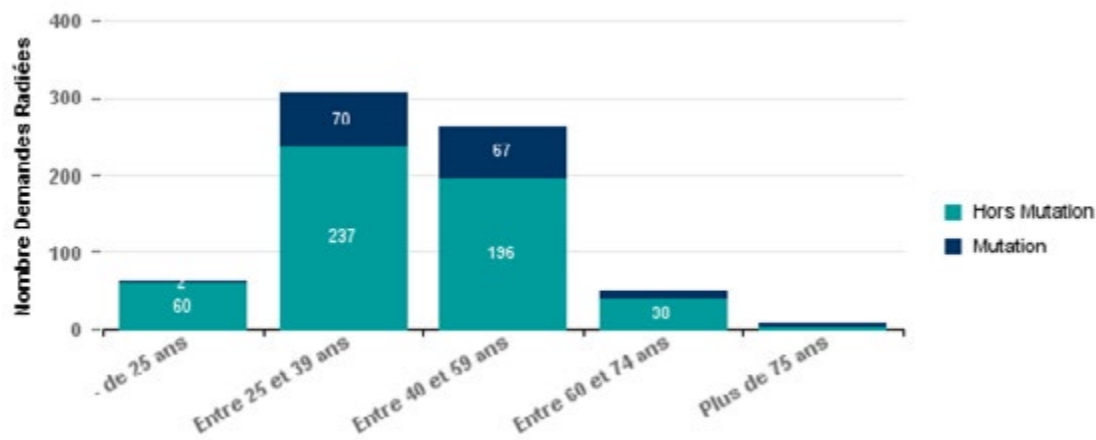
Conception: PLS.ADIL 74

PROFIL DES DEMANDEURS

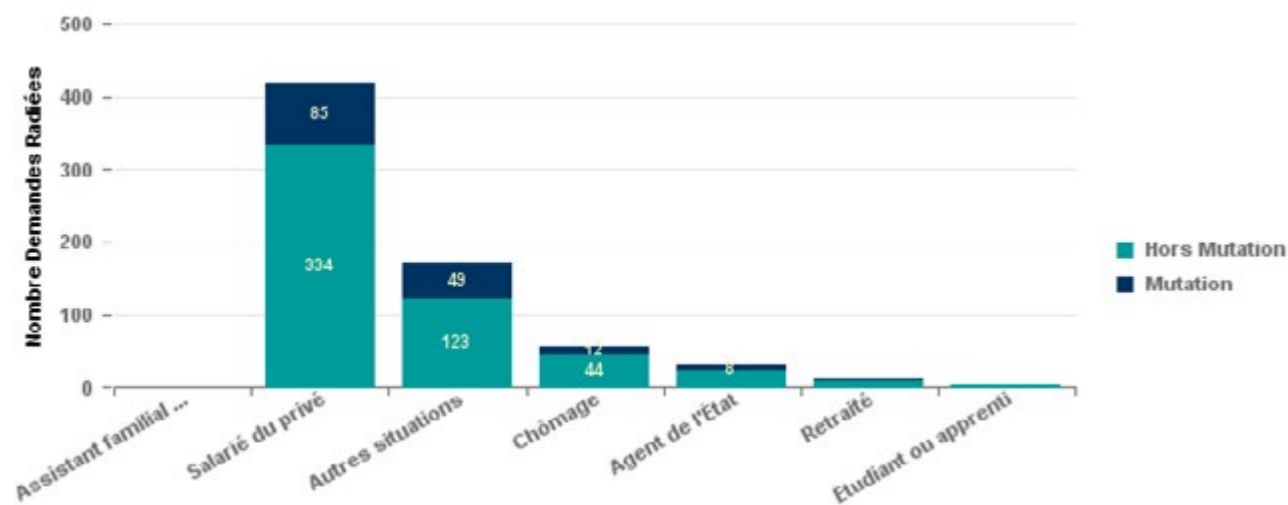
COMPOSITION FAMILIALE



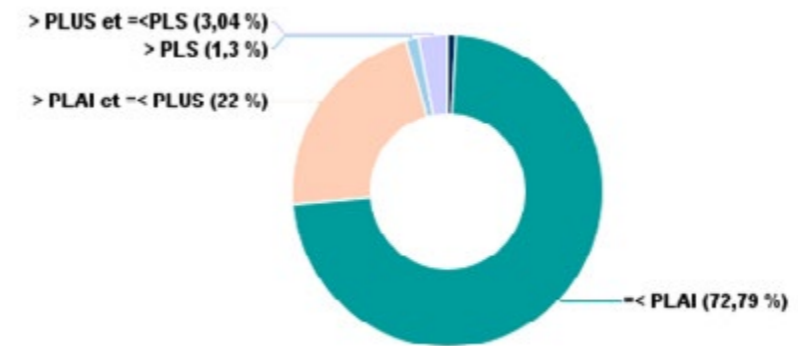
AGE



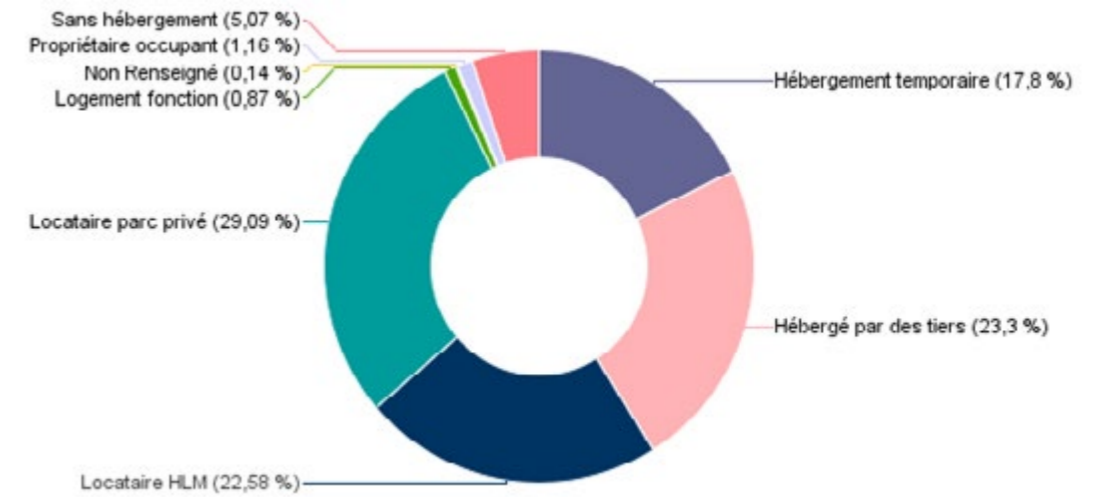
SITUATION PROFESSIONNELLE



REVENUS PAR RAPPORT AUX PLAFONDS HLM

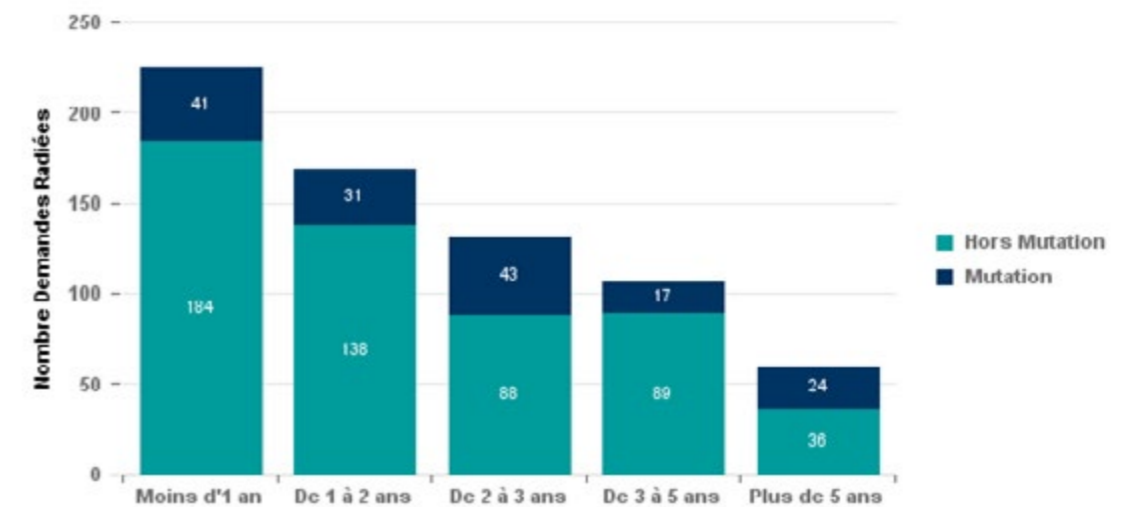


LOGEMENT ACTUEL

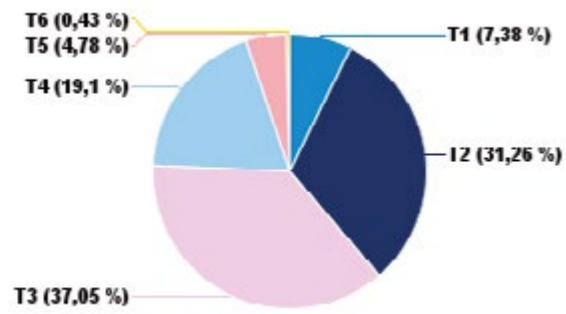


LA DEMANDE

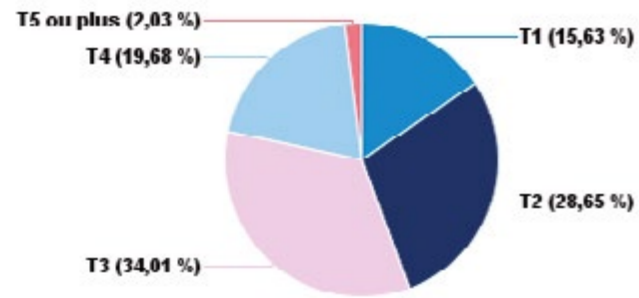
ANCIENNETÉ DE LA DEMANDE



TYPOLOGIE ATTRIBUÉE



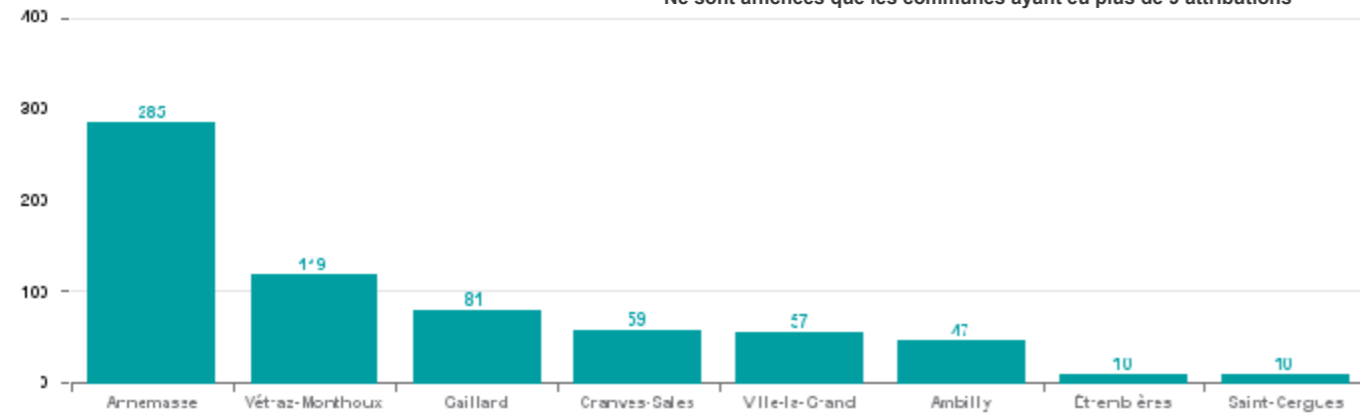
TYPOLOGIE SOUHAITÉE* par les demandeurs ayant eu une attribution



*Seule la plus petite typologie cochée est prise en compte

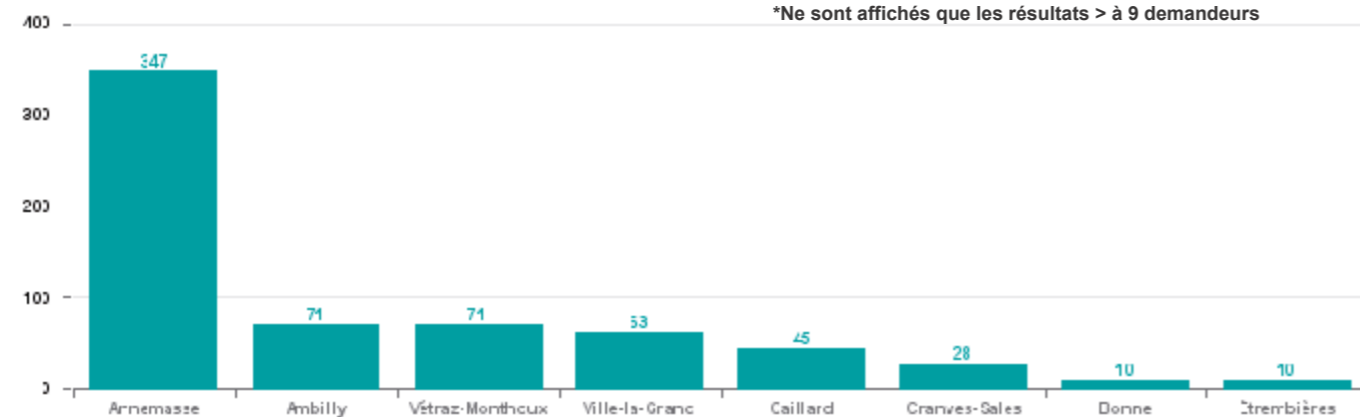
COMMUNE ATTRIBUÉE*

*Ne sont affichées que les communes ayant eu plus de 9 attributions



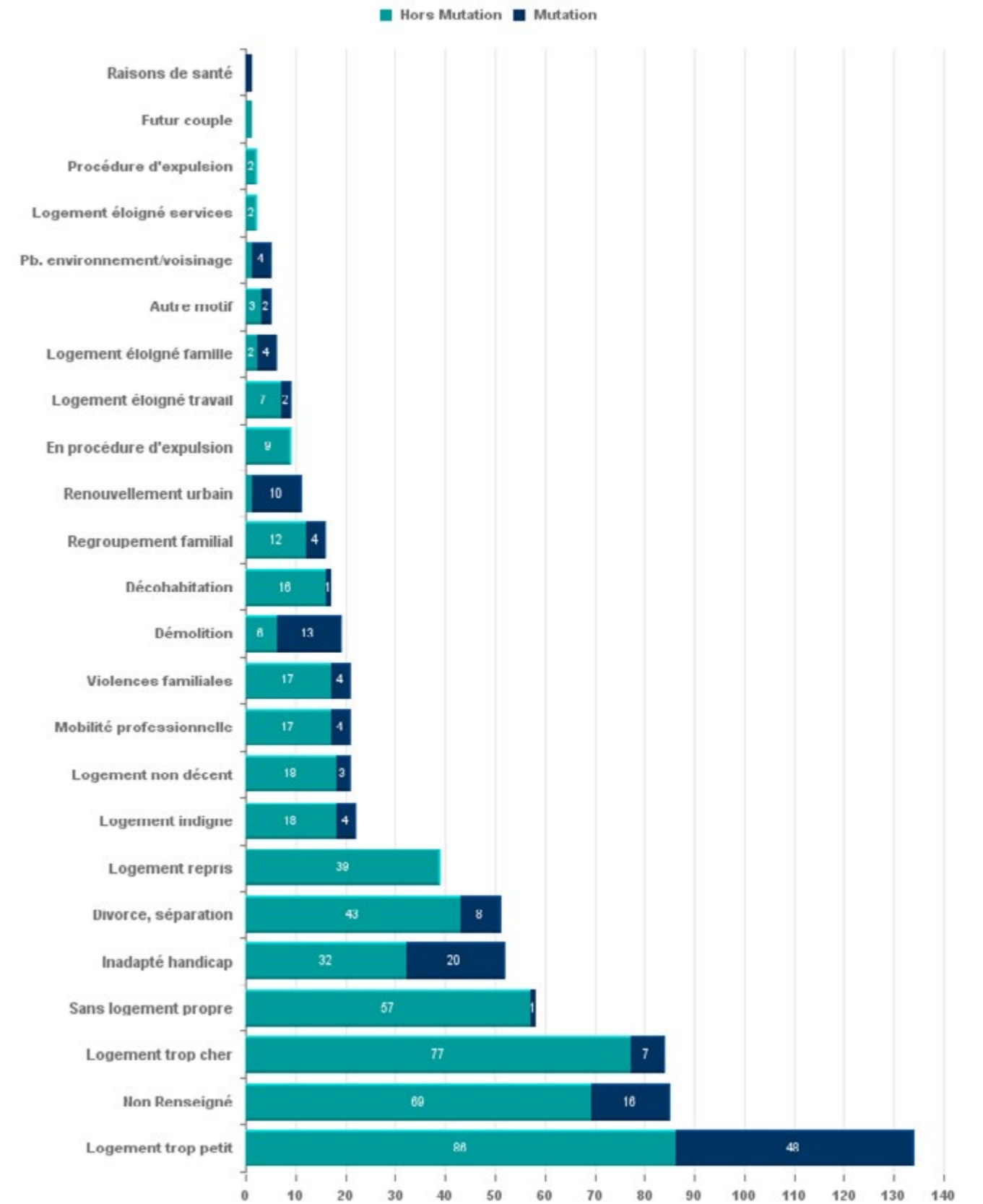
COMMUNE SOUHAITÉE en 1er choix par les demandeurs ayant eu une attribution*

*Ne sont affichés que les résultats > à 9 demandeurs



MOTIF DE LA DEMANDE*

*Seul le motif n°1 est pris en compte



CCAS

Chaque début d'année, le compte administratif de l'année échue et le budget primitif pour l'année en cours sont votés par le conseil d'administration du CCAS. Le montant de la subvention communale est approuvé par délibération du conseil municipal.

RÉSULTATS Centre communal d'action sociale (CCAS)

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	30 044,39 €
RECETTES	23 181,04 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 6 863,35 €
RÉSULTAT REPORTÉ	16 588,59 €
RESULTAT CLÔTURÉ	9 725,24 €
TOTAL	9 725,24 €

2021

Le montant du budget primitif passe de 38 000 € à 42 550 € en 2022, lié à la nécessité d'augmenter la participation communale, du fait notamment de :

PRINCIPALES DÉPENSES
- Bons alimentaires et aides financières en augmentation
- Frais de repas à domicile
- Plan canicule
- Subventions aux associations qui, en 2023, seront sur le budget primitif de la commune
- Marche Rose
- Les colis de fin d'année
- Projet de bons d'achat à destination des jeunes de 13 à 17 ans
- ...

2022

RECETTES
- Subvention communale votée pour 2022 de 18 000 €
- Facturation des repas à domicile (augmentation de la tarification qui, au 1 ^{er} avril 2022, passe de 6 à 7 €)
- Excédent 2021
- ...

QUESTIONNAIRE DES AÎNÉS

« Une évolution annoncée vers un vieillissement général de la population se doit d'être accompagnée. »

Une enquête pour connaître les besoins de la population*

« Les politiques publiques portées par les collectivités doivent ainsi chercher à anticiper l'adaptation de la société à ce mouvement qui aura un impact certain sur l'équilibre des territoires et des villes. Il faut inventer de nouvelles solutions et adapter les politiques publiques... »

... Il s'agit en effet aujourd'hui de dépasser les seuls aspects sanitaires et sociaux pour une approche plus globale du vieillissement, approche qui tient compte notamment des différents profils de retraités :


- le retraité** actif, souvent impliqué dans la vie associative ou citoyenne (dès 60-65 ans) ;
- le retraité** fragile, qui commence à avoir des vulnérabilités (dès 75-80 ans en moyenne) ;
- le retraité** en perte d'autonomie (autour de 85 ans).

... Pour cela, les élus d'Annemasse Agglo et de ses 12 communes ont lancé un sondage du 1^{er} février au 31 mars 2022 auprès de la population pour mieux connaître les besoins actuels et futurs en matière de services et de politiques publiques à destination des aînés. »

Annemasse Agglo - Concertation des Aînés 2022, en collaboration avec le cabinet VAA Conseil Lyon

La consultation s'est donc clôturée le 31 mars 2022. Il a été possible, jusqu'au 15 avril, de renseigner de façon numérique les exemplaires papier de l'enquête collectés en mairie.

Une belle participation des aînés de plus de 65 ans sur la commune.

 Etrembières	Nombre de répondants	Nombre de questionnaires terminés	Nombre de questionnaires en cours	% sur objectif (10 %)
	72	37	35	327 %

Les étapes suivantes d'exploitation ont eu lieu le 6 mai pour une première lecture des résultats et le 10 juin pour une analyse plus détaillée, avec un point presse à suivre.

Nous aurons l'occasion de présenter les résultats pour la commune dans le prochain BIME.

Laurence Déramé,
Adjointe au maire

* Sources : Annemasse Agglo et cabinet VAA Conseil

** Lire au masculin/féminin

SOUTIEN À L'UKRAINE

Cela a d'abord été l'éclairage de la mairie aux couleurs du drapeau ukrainien.



Puis une belle réactivité communale. De nombreuses personnes se sont déplacées vers le service technique de la mairie, qui a coordonné l'activité tout au long de la journée du 3 mars, avec une récolte avoisinant la tonne de matériels. Celle-ci a été acheminée vers la Communauté de communes du Genevois, à Archamps, point de regroupement national, pour un départ des biens collectés vers l'Ukraine le samedi 5 mars 2022.



Si vous avez des questions sur l'accueil des réfugiés Ukrainiens, contactez la mairie.

Dans la même semaine, les Secouristes Français Croix Blanche, avec le soutien de la commune, ont organisé une collecte de dons dans leurs locaux, en collaboration avec l'association Host A Ukrainian In France 74.



Et depuis le début du conflit, la commune, en lien avec la préfecture de la Haute-Savoie, s'est préparée et reste mobilisée et mobilisable pour recevoir des réfugiés et soutenir les familles accueillant des proches dans les différentes démarches à entreprendre.

Laurence Déramé,
Adjointe au maire

Mode actif au pied du Salève

Notre projet de mode actif au pied du Salève reliant le Chef-lieu et le Pas de l'Échelle voit enfin le jour !

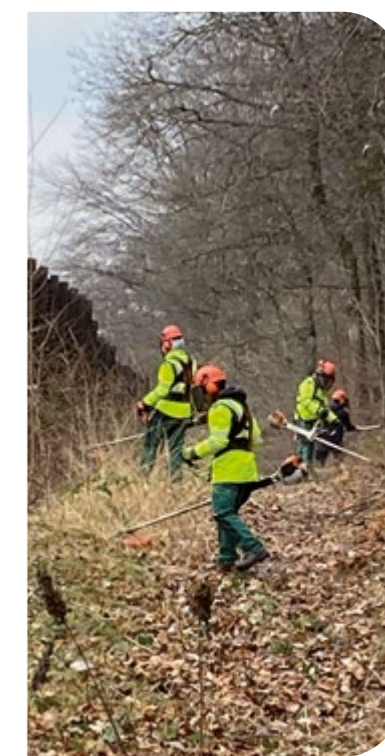
Ces travaux, longtemps retardés par la crise de la Covid-19, les soucis administratifs, les intempéries, sont en cours de finalisation.

Il s'agit donc d'un cheminement reliant la piste cyclable existante du Chef-lieu, depuis le lieu-dit La Cascade au chemin du Bois Mériguet au Pas de l'Échelle.

Parcours sécurisé en pied de Salève d'une longueur de 1 400 mètres entièrement dédié aux cyclistes et aux piétons.

L'accès en sera limité par des barrières et aménagements adaptés. Un arrêté de circulation sera pris afin d'interdire toute autre circulation.

La fin des travaux étant prévue pour juin, vous pourrez donc, dès lors, emprunter et apprécier ce parcours en toute sécurité dans un cadre boisé et verdoyant.



Local commercial Parc du Léman

Lors de la construction de cet ensemble immobilier, le conseil municipal de l'époque avait négocié avec le promoteur la cession gratuite de deux locaux commerciaux au bénéfice de notre commune.

Durant le mandat précédent, un local fut aménagé, et la crèche Les roudoudous s'y installa, avec le succès que nous constatons aujourd'hui.

À la suite d'une décision prise par le conseil actuel, le second local, d'une superficie de 70 m², vient d'être aménagé.

Ce local ayant été livré brut, d'importants travaux ont été engagés afin de le rendre opérationnel (huisserie-chape, carrelage, isolation, sanitaire, électricité, éclairage...).

Fin mars, la réception de chantier a été réalisée, permettant la mise en location de cet espace dont la vocation sera commerciale ou liée aux services.

Si, parmi vous, certaines personnes ont des projets et étaient intéressées, veuillez transmettre votre étude en mairie. Toute candidature sera étudiée.

De plus, notre commune prendra conseils et assistance auprès de la MED (Maison de l'Économie Développement) pour valoriser au mieux l'activité envisagée.





La chapelle de Marie

Début avril, le dernière phase de restauration de notre chapelle, située dans le parc de Bois Salève, a débuté.

Il s'agit de travaux d'isolation, d'électricité et d'aménagement intérieur, qui devraient être terminés dans le courant de l'été.



La salle des fêtes et l'accueil de la mairie

L'accueil de la mairie, ainsi que la salle des fêtes, ont fait « peau neuve », avec la réfection des peintures intérieures, qui apportent clarté et luminosité.

Pour la commission,
Jacky Tonoli,
Adjoint au maire



L'année 2022 marque un tournant en matière de traitement dans les communes avec zéro traitements chimiques. La commune n'avait pas attendu 2022 et nous étions à 95 % de zéro produits phytosanitaires. Avec la nouvelle réglementation en vigueur, nous allons donc atteindre le zéro phyto.

Pour ce faire, nous travaillons sur plusieurs axes : le désherbage manuel, le désherbage thermique et la réalisation de plusieurs massifs avec de la prairie fleurie.



Le désherbeur thermique pour un désherbage sans polluer

« ...Le désherbage thermique des adventices fait partie des méthodes écologiques qui sont de plus en plus prisées par les services d'espaces verts des communes pour remédier au développement rapide des mauvaises herbes, quelle que soit la météo... »

« ...Le principe est simple en approchant une source de très forte chaleur, durant 1 à 2 secondes, au-dessus des végétaux à éliminer, un choc thermique va se produire : sans brûlures sur les herbes, ce sont les cellules des plantes qui vont être atteintes de ce fait, la plante va se dessécher sur place dans les jours qui suivront, y compris sa racine... ».

(source jardinage.lemonde)

La prairie fleurie

« ...Les prairies fleuries, elles sont constituées de plantes vivaces qui repousseront chaque année.

Elles permettent de réduire le nombre de tontes annuelles et le bilan carbone de l'entretien : **seulement 2 fauchages à la belle saison contre 12 à 15 tontes**. En effet, les prairies fleuries sont fauchées et non tondues pour coucher les plantes et faciliter le dépôt de graines dans le sol.

La prairie fleurie, refuge des insectes, préserve la biodiversité. Ainsi ces espaces à faible fréquence de tonte sont le lieu privilégié de reproduction des petits animaux. L'aspect naturel de ces espaces diminue le temps d'entretien, l'utilisation de produits et les actions sur le terrain.

Autre avantage, la prairie fleurie permet de réduire l'arrosage et les entretiens de désherbage. »

(Source <https://www.gonthier-entreprise.com>)

Tony Sartorio,
Responsable des Services Techniques





TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE

Le téléphérique du Salève permet d'accéder, en quelques minutes, au sommet du Salève, à 1 100 m d'altitude, sans porter atteinte à l'environnement, et de découvrir en arrivant à la station supérieure une vue magnifique sur le bassin lémanique.

Cette installation est pilotée par le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS), structure de gouvernance transfrontalière composée de l'État de Genève, d'Annemasse Agglo et de la commune de Monnetier-Mornex, et dont le siège est situé en mairie d'Étrembières. C'est la Société du téléphérique du Salève qui en assure l'exploitation pour le compte du GLCT TS.

Ses gares ont été dessinées par le célèbre architecte genevois Maurice Braillard, qui en a fait une représentation typique des années 30. Cette architecture méritait d'être valorisée, en retrouvant une vocation qui se concentre sur ses qualités architecturales, spatiales, esthétiques et paysagères, d'autant plus que l'installation a connu une augmentation spectaculaire en matière de fréquentation ces dernières années (107 000 passages en 2007, 300 000 passages en 2018).

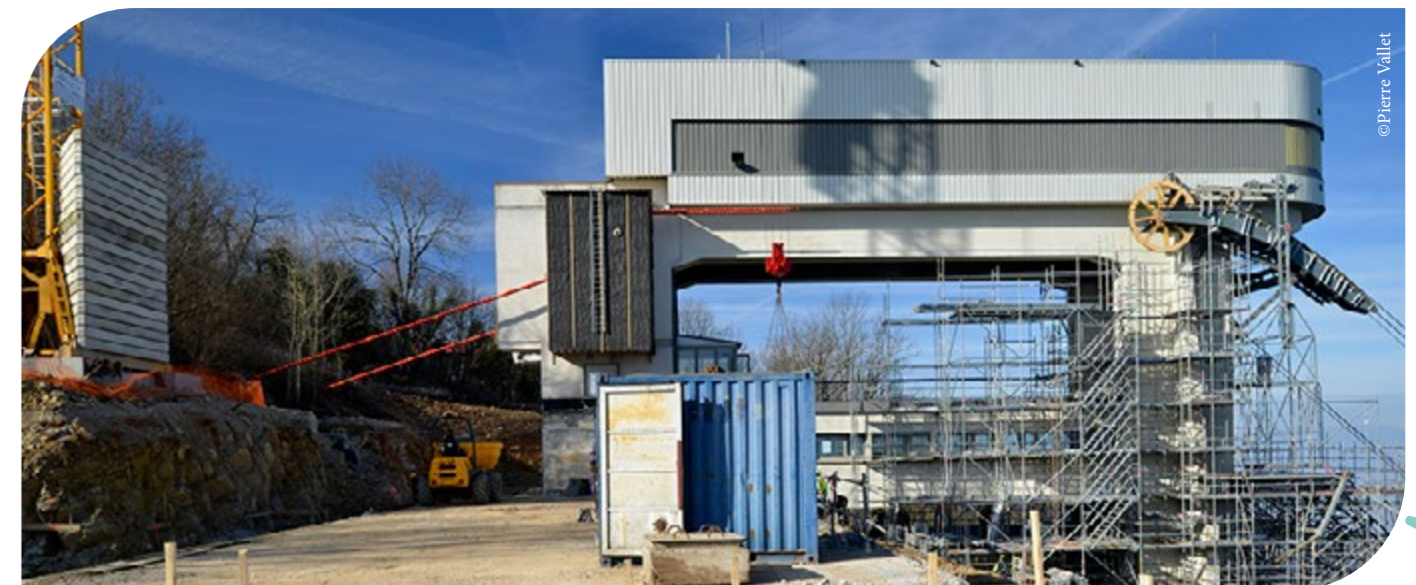
Le GLCT TS s'est donc lancé dans un ambitieux projet de rénovation des deux gares, qui doit rendre son lustre d'antan à la gare haute, inscrite depuis 2018 au titre des monuments historiques, et de renforcer l'attractivité du site avec des projets d'animations : espace muséo, mur d'escalade, vols en parapente, jardin botanique sensoriel, salle pour séminaires.

Les travaux sont aujourd'hui bien lancés. La grue, d'une envergure de près de 60 mètres, fait office de phare depuis quelques semaines et le bâtiment-pont de la gare d'arrivée s'est recouvert d'une impressionnante structure métallique.

Les travaux, estimés à près de 12 M€, devraient être terminés au courant du 1^{er} trimestre 2023. Nous vous donnons donc rendez-vous au printemps prochain pour la réouverture des installations.



Odile Bosse-Platière,
Chargée de mission
Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT)
Téléphérique du Salève

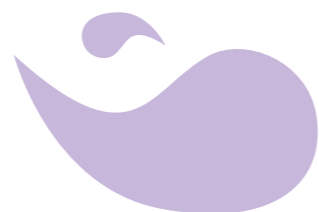


ANIMATIONS DU VILLAGE

BIBLIOTHÈQUE

Exposition sur la permaculture

Du 11 janvier au 22 février, une exposition sur la permaculture était proposée à tous.



Qu'est-ce que la permaculture ?

Un mot qui vient de l'anglais *permanent culture* : vous l'aurez compris, culture permanente.

Le principe de la permaculture est simplement de reproduire ce que fait la nature.

Faire vivre en équilibre les êtres vivants, les animaux et les végétaux. Pour avoir un système presque autonome, où le jardinier laisse faire la nature au lieu de la contraindre.

Pour réussir votre jardin en permaculture, il faut :

Un sol vivant avec vers de terre, micro-organismes, par exemple. Une biodiversité assez riche composée de plusieurs espèces cultivées et d'une faune variée.

Bannir la monoculture.

Avoir un fonctionnement en circuit fermé : pas de déchets générés, avec peu d'apports extérieurs.

Récupérer de l'eau de pluie.

Produire beaucoup sur une petite surface, en privilégiant la culture en hauteur et étagée.

Avoir plusieurs cultures au cours d'une saison.

Installer ou fabriquer un hôtel à insectes.

Astuces pour éviter les maladies et les parasites :

Associer tomates et basilic, car le basilic éloigne mouches et moustiques et renforce le goût des tomates.

La menthe et les choux vont bien ensemble car la menthe éloigne les piérides (un papillon dont les chenilles dévorent les feuilles des crucifères) du chou.

Le melon avec du persil et de l'origan contre les pucerons, et avec du thym contre les limaces.

Installer des capucines et du tabac d'ornement pour détourner l'attention des moucheron : ils seront attirés par leur odeur.

Bon jardinage !

Prochaine exposition du 8 novembre au 13 décembre : Mission potager
Exposition pour les enfants

Christelle Rousset,
Adjointe au maire

Votre bibliothèque recherche des bénévoles !

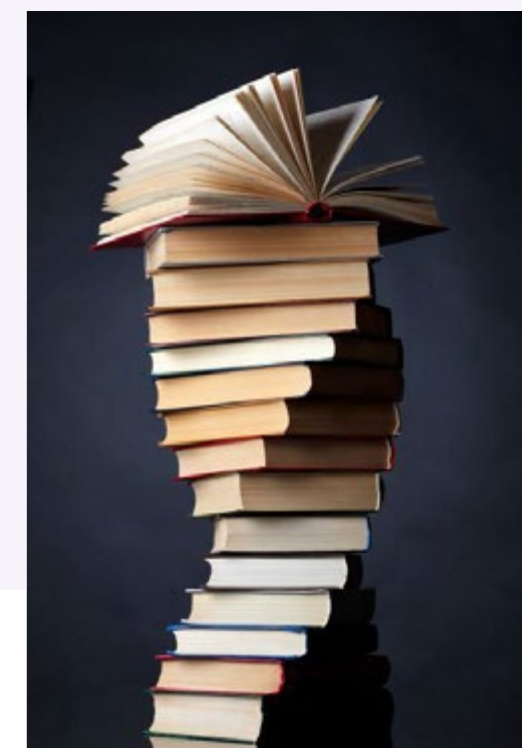
Vous voulez rencontrer d'autres personnes
Vous désirez vous impliquer dans votre commune
Vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture...

Alors, pourquoi pas vous ?

Les activités en bibliothèque sont très variées :
accueil, prêt de documents, conseil en lecture, animations,
achat et équipement des documents...
Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !
Venez partager avec une équipe de bénévoles dynamique
et sympathique.

Contact mairie 04 50 92 04 01

Bibliothèque 110 rue des Jardins Étrembières



RÉSEAU INTERMÈDE

Notre coup de cœur lecture

Dans le cadre de notre réseau Intermède, nous souhaitons valoriser la lecture auprès de nos administrés et nous proposons de vous faire part du « coup de cœur lecture » de l'un de nos élus.

Pour ce numéro, Aline Legendre, conseillère municipale, nous livre ses impressions sur un ouvrage qu'elle a lu et qu'elle vous propose de retrouver dans notre réseau Intermède :

Devenir de Michelle Obama

Cette autobiographie de Michelle Obama, qui a été écrite par un prête-plume, se divise en trois parties.

La première partie, Devenir moi, évoque son enfance dans le quartier du South Side, à Chicago, et sa jeunesse jusqu'à sa rencontre avec son futur mari (dont elle fut maître de stage dans un cabinet d'avocats).

La seconde partie, Devenir nous (la plus longue), recouvre leur vie commune et l'entrée en politique de Barack Obama jusqu'à sa victoire à l'élection présidentielle américaine le 4 novembre 2008.

La troisième partie, Devenir plus, aborde les huit années passées à la Maison Blanche.

Durant les deux mandats présidentiels de son mari, elle s'engage pour de nombreuses causes, comme la lutte contre l'obésité, le soutien aux vétérans et à leurs familles, les droits des personnes LGBT ou encore l'éducation des jeunes filles dans le monde.

J'ai été agréablement surprise par la facilité de lecture de cet ouvrage, qui m'a passionnée, et je suis très admirative du parcours de cette femme.

À lire sans modération...

Aline Legendre



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)
DU GROUPE SCOLAIRE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU



L'année scolaire se termine et l'APE n'a pas chômé cette année encore !

Grâce à vous, chers parents d'élèves, mais aussi chers et chères Étrembiérois.es, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'activités financées par l'APE : spectacle et cadeaux de Noël, ski de fond, sorties de fin d'année, élevage de poussins...

Nous avons également organisé un goûter d'Halloween au Parc de Bois Salève et carnaval à l'Agospace. Deux après-midi festives destinées aux enfants, mais aussi de chouettes moments de partages/rencontres entre les familles.

S'en est suivie une vente de fleurs, ce printemps, à la Maison du Parc au Pas de l'Échelle.

Enfin, nous terminons l'année scolaire avec la fête de l'école, le vendredi 24 juin. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons bon espoir que, cette année enfin, une kermesse puisse de nouveau s'organiser à l'école !

Passez un bel été et, chers parents, au plaisir de vous retrouver en septembre ! Nous aurons fortement besoin de renforts à la rentrée prochaine suite à plusieurs départs à venir.

Pour nous contacter :

ape.etrembieres@gmail.com
Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/apeetrembieres



ÉCOLE DE LA VIE - ASSOCIATION D'ÉTREMBIÈRES

Gymnastique féminine

Micheline, notre fidèle prof de gym, a pris sa retraite ce 1^{er} mars et nous la remercions vivement des 20 et quelques années de cours qu'elle nous a prodigués, avec bonne humeur et efficacité. Fin juin, lors de notre sortie marche sur les bords de l'Arve, nous pourrions fêter son départ puisque nous avons tombé les masques et le passe vaccinal. Nous lui souhaitons une heureuse retraite, bien méritée !

Depuis le 1^{er} mars, les cours sont maintenus chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes, et ce avec Dany, élégante et dynamique prof qui veut bien poursuivre cette mission avec maîtrise pour améliorer, avec le sourire, notre souplesse et notre musculature...

Il y a encore du travail !

Théâtre de l'Échelle

Chaque mardi à 20 h 00, à la salle des fêtes, 7 comédiennes et 1 comédien répètent assidûment une nouvelle pièce de théâtre de boulevard : *Les sous de Bruxelles*, de Jacky Goupil. Les représentations auront lieu les 23, 24 et 25 septembre 2022 à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Nous attendons avec impatience ce super week-end !

Comme chaque année avant le fléau Covid, des bénévoles de notre association ont épaulé l'association Être en Fêtes pour la restauration de la farfouille du 1^{er} mai, et épauleront aussi celle du 14 juillet de la mairie.

En novembre, avec la Forêt Magique, il est évident que nous serons présentes avec nos crêpes, le vin chaud et le Xanté !

L'École de la Vie espère vous rencontrer tout au long de l'année avec ces futures animations et vous demande de bien prendre soin de vous !

ÊTRE EN FÊTES

Notre association Être en Fêtes est ouverte aux membres des associations communales et à toutes les personnes de bonne volonté qui nous rejoignent pour animer la commune.

Les bénévoles se retrouvent dans la bonne humeur, avec les qualités et les expériences de chacun, pour vous faire partager :

Début janvier, le pot de l'amitié, où nous vous offrons la galette des rois et le vin chaud (ou thé, chocolat, jus de fruit...). Nous vous accueillons sous le hangar, parking de la Maison du Parc, au Pas de l'Échelle, ou sur le parking de la mairie, au Chef-lieu. Chaque année, nous alternons le lieu pour vous permettre de venir plus nombreux vous retrouver entre amis ou voisins.

Le dernier dimanche d'avril, comme d'habitude, a été organisé au centre du Pas de l'Échelle le vide-greniers, très prisé par tous les chineurs de la région. Cette année, il s'est tenu le 1^{er} mai en raison de l'élection présidentielle. Alors, si vous voulez vider vos greniers ou changer votre garde-robe, prenez date. Vous pouvez contacter notre secrétariat dès mi-mars pour de plus amples renseignements (etrenfetes.secretariat@orange.fr ou 06 85 86 96 03).

Enfin, pour ceux qui aiment danser, vous pouvez venir à la fête du village, qui se déroule le samedi le plus proche du 14 juillet, vous restaurer et regarder, la nuit venue, le feu d'artifice, offert par la mairie. Cette année, la fête aura lieu le 16 juillet.

Toute l'équipe espère vous retrouver nombreux lors de ces manifestations.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



CLUB DE VOL LIBRE DU SALÈVE

Né en 1995, le Club de Vol Libre du Salève regroupe les pilotes de parapente du bassin genevois.

Après deux années compliquées, le club retrouve un nouveau souffle et de nombreuses activités sont prévues au cours de l'année : séance de pliage du parachute de secours, conférences, sorties, stages de formation, soirée d'intégration pour les nouveaux pilotes, etc.

Le 5 mars, une dizaine de pilotes se sont rendus à Samoëns pour profiter du beau temps et démarrer la saison de vol.

Notre principale mission est, avant tout, de nous occuper des sites de décollage et d'atterrissage pour permettre aux pilotes de voler au Salève.

Nous avons la chance d'avoir trois sites de décollage sur le Salève :

- le téléphérique, à côté de la gare supérieure, d'où nous décollons quand le vent vient du nord. La zone de décollage sera entièrement refaite pendant les travaux de la gare supérieure et un accès PMR sera aménagé ;
- la table d'orientation, à côté du temple bouddhiste, d'où nous partons quand le vent vient plutôt du nord-ouest ;
- les Crêts, lorsque la tendance est plutôt ouest/sud-ouest.

L'atterrissage le plus accessible du Salève se trouve en Suisse, mais nous disposons de deux terrains en France :

- le terrain du Coin : il est pratique car situé sur la route de la Croisette, mais il demande un peu d'expérience ;
- un terrain sur la commune d'Étrembières, derrière le restaurant Chez Wowo, plus grand et plus accessible pour des pilotes moins aguerris.

Avec la fermeture du téléphérique pour les travaux, nous sommes obligés de prendre nos voitures pour monter au Salève. Nous avons noué un partenariat avec l'école Salève Airlines afin de profiter des places libres dans leur navette.

Un groupe WhatsApp a également été créé pour que les pilotes du club puissent se retrouver et covoiturier jusqu'aux zones de décollage.



LES AMIS DE LA FONTAINE DE CÉSAR

Projets de paysage autour de la fontaine.

Il faisait un froid à ne pas mettre un étudiant dehors en ce matin du 25 novembre 2021. Le plafond était si bas que l'on ne voyait pas la crête sommitale du Salève. En dépit de ces conditions peu favorables, 40 étudiants de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) sont arrivés très tôt, avec leurs professeurs, à la grange du moulin au Pas de l'Échelle, transformée en salle de cours éphémère. Dans le cadre d'une collaboration initiée par notre association avec cette école renommée, il s'agissait d'engager un atelier « projet de paysage » autour du site de la Fontaine de César.

Cette démarche pédagogique consiste, par groupes de deux étudiants, à comprendre et à aborder par étapes l'aménagement d'un site à partir des connaissances acquises en matière de topographie, d'écologie, de botanique, de matériaux, de représentation graphique, etc.

Après un café croissant servi par l'association, les étudiants ont tout d'abord visionné un film consacré à l'histoire du moulin de Veyrier et à la détermination de la frontière en 1816. Ils ont ensuite suivi le parcours de l'eau de la Fontaine de César jusqu'à l'Arve pour découvrir le paysage, ses richesses et atouts. Après un pique-nique dans le froid de la grange, l'après-midi a débuté de manière académique par un cours. Les étudiants sont enfin partis par petits groupes vers la fontaine et son proche environnement pour parfaire leurs connaissances du milieu et imaginer comment le valoriser.

Au terme de cette journée de terrain, le groupe a rencontré Anny Martin, maire d'Étrembières, et Christian Robert, conseiller administratif de la commune de Veyrier, venus apporter le soutien des deux communes à cette démarche originale et dire tout l'intérêt qu'elle suscitait.

Une dégustation particulièrement appréciée de « la blonde à Jules » brassée par Alexandre Barro, membre de notre association, a mis un terme convivial à cette rencontre. Il ne restait alors aux étudiants qu'à mettre à profit les huit semaines dévolues pour imaginer et construire leur projet de paysage.

Le 27 janvier, répondant à l'invitation de l'HEPIA, Anny Martin, Jacky Tonoli et Christian Robert, accompagnés par une délégation de l'association, sont allés à Genève assister à la restitution de 18 projets.

HEPIA
Architecture du paysage
Projet Laura Dunes
et Noémie Suardi



La présentation en binômes d'étudiants de la planche sur panneau comportant cartes, plans et esquisses paysagères était limitée à sept minutes. Les professeurs disposaient, quant à eux, de dix minutes pour analyser le contenu et souligner les forces et les faiblesses des projets et de leur présentation.

Cette longue journée de restitution a permis de mettre en valeur la richesse et la diversité des études réalisées à partir de propositions intéressantes, originales et parfois surprenantes.

Pour donner suite à cette collaboration singulière avec l'HEPIA, il appartient maintenant à notre association d'en tirer le meilleur parti de manière à faire des suggestions concrètes d'aménagement aux deux communes.

Une exposition sera prochainement organisée pour partager les travaux des étudiants avec le public.

Pierre Bosson,
Président



NOS PARTENAIRES

LE JOURNAL DE VEYRIER RENAÎT AVEC VIVEZ VEYRIER

**Il n'est pas nouveau, ni plus vraiment le même.
Le Journal de Veyrier n'est plus, Vivez Veyrier !**

Vous l'avez peut-être découvert, tenu entre vos mains et même lu... Le premier numéro de *Vivez Veyrier* est sorti début mars, à quelques jours du printemps. Un air léger et frais souffle d'ailleurs dans ses pages. Il s'ouvre sur un poème intitulé « Éveil printanier », et comporte de nouvelles rubriques qui seront probablement autant de rendez-vous réguliers : « Que racontent nos chemins ? » – quelles significations ont les noms des rues et chemins qui jalonnent Veyrier ; la « Pause philo » – la philosophie s'invite à la maison pour inciter les enfants, mais aussi les adultes, à se questionner ; « Promenons-nous » – encourage les habitants de Veyrier et des environs à (re)découvrir leur environnement familial à travers la cueillette de plantes et de recettes élaborées à partir de celles-ci...

Il y aura également, à chaque numéro ou presque, une grande enquête réalisée sur un thème précis, comme l'aide informatique apportée aux seniors, parue dans le n° 1.

Nina Crole-Rees Besson, la responsable de publication, entend défendre les valeurs qui lui sont chères : « *Mon désir est de créer des liens intergénérationnels, promouvoir la solidarité entre citoyens et une consommation locale en appelant chacun à découvrir plus amplement notre belle commune lors de promenades dans la nature ou de différents événements.* » Plusieurs pages sont dédiées à la culture « *car elle est justement fédératrice et la municipalité de Veyrier travaille beaucoup à son développement* ».

Les lecteurs veyrites (et étrembiérois), dont *Vivez Veyrier* est le journal, sont conviés à s'exprimer, à faire part de leurs suggestions. Cette nouvelle version sera participative.

Quant aux sociétés locales, « *elles ont toujours leur place*, précise Nina Crole-Rees Besson. *Elles aussi représentent véritablement Veyrier. Et les pages officielles de la commune figurent au centre de l'édition, comme cela était le cas auparavant, dans le Journal de Veyrier.* »

Une participation à la vie veyrite

De son prédécesseur, *Vivez Veyrier* garde le ton et l'esprit. Nina faisait partie de l'équipe du *Journal de Veyrier*, qu'elle avait rejoint à l'automne 2019 en tant que graphiste. Petit à petit, elle s'était vu confier d'autres responsabilités, telles que la prise en charge de la publicité, jusqu'à la reprise totale du titre en cette année 2022. « *Je l'ai pris comme un cadeau. J'y ai vu le moyen d'apporter un mieux vivre à Veyrier* », dit cette Veyrite de cœur, Vaudoise d'origine (avec un papa anglais et une maman allemande), qui vit dans le centre du village depuis 22 ans. « *Nous sommes heureux, mon mari et moi-même, d'avoir pu offrir à notre fille et à notre fils une enfance ici* », ajoute Nina, qui a beaucoup voyagé à travers le monde par le passé, pour l'exercice de ses précédents métiers de restauratrice de peintures et de photographe.



La belle aventure va ainsi se poursuivre avec un n° 2, en préparation en cette fin mars, où ces lignes sont écrites. Le bon accueil reçu pour le premier numéro stimule Nina, qui ne manque pas de rendre hommage à Corinne Martin-Jaquet, fondatrice du *Journal de Veyrier* : « *La gestion d'une publication est énorme. Mon respect pour Corinne n'en est que plus grand. Avec brio et humilité, elle a su faire perdurer pendant 25 ans le journal qu'elle avait créé. Je remercie aussi toutes celles et ceux qui ont participé à cette première édition. Je leur suis reconnaissante. C'est un travail d'équipe, on ne peut rien faire seul.* »

Rendez-vous est maintenant donné à tous les lecteurs dès début mai, de nouvelles surprises les attendent !

Martine Urli

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Le 3 février 2021 a été proposée au conseil communautaire d'Annemasse Agglo la création de trois commissions :

- Culture, jeunesse et sport,
- Cohésion sociale,
- Finances.

Ces commissions auront pour rôle de travailler sur les thématiques qui leur sont rattachées, et notamment d'étudier les demandes de subventions, d'émettre des avis et de superviser la préparation et de suivi budgétaires.

La commune disposant de deux sièges dans chaque commission, Madame le maire, lors de la séance du conseil municipal du 8 février 2021, a proposé les candidatures suivantes :

- Culture, jeunesse et sport : Sophie Toinet-Maréchal* et Aline Legendre
- Cohésion sociale : Laurence Déramé et Yannick Moretton
- Finances : Jean-Michel Vouillot et Philippe Zabé

J'ai bien entendu accepté de participer à cette commission.

J'ai participé aux deux premières séances, qui se sont tenues le **30 mars 2021** et le **30 novembre 2021**.

Au cours de la première séance, les intervenants nous ont présenté les compétences de l'agglomération en matière de culture, jeunesse et sport, la gouvernance politique et les subventions 2021.

Cela a été aussi l'occasion pour moi de faire connaissance avec les élus des autres communes du secteur et d'élargir mon réseau.

Au cours de la seconde réunion, nous avons étudié les propositions de subventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et des sports. Nous avons aussi été informés des différents projets en cours sur l'agglomération dans ces trois domaines.

Je voulais notamment vous faire partager un projet qui a relevé toute mon attention. Il s'agit de la **résidence d'artistes****, nommée **In Situ Babel**, soutenue par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), le conseil départemental de Haute-Savoie et Annemasse Agglo.

Après trois années d'interventions artistiques dans les quartiers de notre territoire, la compagnie Mustradem a proposé sa restitution finale lors d'un concert qui était organisé le vendredi 14 janvier 2022, à 19 h 00, à l'Espace Louis Simon à Gaillard.

La création In Situ Babel rassemblait sur scène des chanteurs et musiciens amateurs rencontrés à Ambilly, Annemasse, Gaillard et Ville-la-Grand.

J'ai assisté à ce concert et été bluffée par la qualité des musiciens professionnels et des artistes en herbe (jeunes et moins jeunes), très prometteurs et qui nous ont enchantés par leurs prestations.



NOS PARTENAIRES

Ce projet socioculturel était une très belle réussite et j'ai regretté que le public ne soit pas plus nombreux pour apprécier le travail réalisé, notamment par les enfants des quartiers d'Ambilly, Annemasse, de Gaillard et Ville-la-Grand.

Quant aux projets futurs, à la fin de la séance du 30 novembre, les élus ont été invités à faire des propositions d'échanges thématiques que nous pourrions aborder lors des prochaines commissions. Pour rappel, à l'origine, cette commission est avant tout une instance délibérative, mais les gouvernants ont bien compris qu'il fallait réfléchir à des propositions d'échanges thématiques pour que les participants ne s'essouffent pas au fil des réunions.

À l'issue de cette réunion, et après réflexion, la musique étant mon domaine de prédilection, j'ai proposé la thématique suivante :
« Afin de sensibiliser la jeunesse (12/18 ans) à la pratique instrumentale, je propose que le conservatoire se déplace dans les communes qui le souhaitent (en tout cas, je le souhaite pour Étrembières), en présentant des classes d'instruments et/ou un mini-concert organisé par de jeunes élèves du conservatoire. »

Chers administrés, par ces quelques lignes, je souhaitais vous présenter mon engagement en tant qu'élue au sein d'une commission de l'agglomération annemassienne.

Restant à votre écoute et à votre service,

Aline Legendre,
Conseillère municipale
Déléguée à la commission CJS Annemasse Agglo

* À la suite de la démission de Sophie Toinet-Maréchal, en date du 27 juillet 2021, de sa fonction d'adjointe au maire, celle-ci a souhaité rester conseillère municipale et membre des commissions municipales dont elle avait la charge, mais démissionner d'organismes extérieurs. En séance du conseil municipal du 4 août 2021, Christelle Rousset est désignée en qualité de 4^e adjointe au maire et remplaçante dans les délégations extérieures.

** Une résidence d'artistes est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il y ait d'obligation de résultat. La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, de moyens financiers, techniques et humains.
Une résidence permet à une structure de contribuer au développement culturel d'un territoire en accompagnant la création artistique, de valoriser ses ressources et compétences et d'élargir l'offre culturelle en favorisant la rencontre entre artistes et public.

POLICE NATIONALE

BIENVENUE

Depuis juillet 2021, le commissariat de police d'Annemasse était en attente d'un nouveau patron.

La Commissaire de police, Fiona Manenc, Directrice Départementale Adjointe de la Sécurité Publique de Haute-Savoie, cheffe de la Circonscription de Sécurité Publique d'Annemasse a pris ses fonctions début avril 2022. Nous lui souhaitons la bienvenue.



NOUVEAUX COMMERCES

FANNY MORA CONSULTANTE EN LACTATION IBCLC

Allaiter, c'est naturel, mais ça s'apprend !

Je suis arrivée à Étrembières presque en même temps que la pandémie et le confinement. Cela a impacté le quotidien de mon activité professionnelle de consultante en lactation IBCLC face aux mamans : beaucoup de questions et de peurs autour de la Covid et de l'allaitement, du travail en ligne et de l'utilisation du masque lors des visites à domicile.

Mais malgré tout et après la peur, l'allaitement continue au fil de la vie et les mères continuent d'allaiter leurs bébés si c'est leur choix, avec leurs interrogations, leurs doutes et leurs défis, comme toujours.

J'accompagne les mamans et leurs bébés depuis plus de 18 ans dans la réussite de leur allaitement, au Pérou, en France (Ille-et-Vilaine) et maintenant ici, depuis deux ans, à Genève et en France voisine.

Partout où je vais, une chose attire fortement mon attention et devient le fil conducteur partout où j'ai vécu, ce sont les efforts des mères pour continuer à allaiter leurs bébés lorsque c'est leur choix.

Ce qui change, c'est l'environnement, y compris les services de santé qui soutiendront et protégeront les mères allaitantes et leurs bébés ; c'est ce que nous appelons la *warm chain* – ou chaîne chaleureuse de soutien à l'allaitement. Plus cet environnement est fragile, moins la mère qui allaite est soutenue, et elle abandonnera facilement son choix d'allaiter. Plus solide est cette « chaîne chaleureuse » qui entoure la mère allaitante, moins il y a d'abandons de l'allaitement et de sevrages précoces. L'OMS recommande : 6 mois d'allaitement exclusif, et allaitement en complément de l'alimentation du bébé jusqu'à au moins ses 2 ans.

Nous avons beaucoup de travail à faire pour renforcer un entourage favorable aux mères qui allaitent leurs bébés. Les mères ne peuvent pas être seules pendant la grossesse ou l'allaitement. Il s'agit d'une tâche intégrée, en réseau et multidisciplinaire.

Les femmes qui veulent allaiter ont besoin d'enthousiasme et d'un soutien pratique et professionnel pour mener à bien leur allaitement.

L'allaitement est une expérience merveilleuse et tellement naturelle qu'on pourrait dire qu'il suffirait de se laisser emporter par notre instinct de mère et rien d'autre. Cependant, l'allaitement nous pose des questions et fait naître des doutes qui nécessitent une bonne information opportune pendant la grossesse, pour un choix éclairé ; ainsi que le soutien et l'accompagnement d'un spécialiste de l'allaitement, tel que le consultant en lactation IBCLC, afin de faire face et surmonter les principaux défis qui peuvent se retrouver dans l'allaitement, tels que : seins douloureux, lente prise de poids, problèmes de succion, bébé prématuré, naissance multiple, allaitement de bambin, etc., en plus d'être accompagnée et bien informée pendant toute la durée de votre allaitement (reprise du travail, diversification alimentaire, sevrage...).

Une consultante en lactation certifiée IBCLC est une professionnelle spécialisée dans la physiologie de l'allaitement, capable de répondre et d'apporter des indices face à toute difficulté d'allaitement.

Si vous avez des doutes, des questions ou des difficultés concernant l'allaitement, demandez de l'aide professionnelle ! Cherchez votre IBCLC !

Fanny Mora,
consultante en lactation
certifiée IBCLC,
vous propose un soutien et un accompagnement
personnalisés de votre projet d'allaitement.

Visites à domicile.
En français et en espagnol.

Tél. : 06 48 16 60 43
moravidal.fe@gmail.com
www.consultants-lactation.org
www.stillen.ch/fr

Elle propose également des ateliers à
l'Hôpital privé Pays de Savoie :
Allaiter c'est naturel, mais ça s'apprend !,
ateliers de préparation à l'allaitement,
et Tétée autour d'un thé (post-natal).

www.hopital-prive-pays-de-savoie-annemasse.ramsaysante.fr/ateliers



NOUVEAUX COMMERCES

MON ATELIER BEAUTÉ BY MARINE

Après plus de dix ans dans le commerce, j'ai choisi de vivre de ma passion et de me reconvertir dans l'onglerie. À la suite de plusieurs formations, j'ai ouvert mon salon à domicile dans un espace uniquement dédié à vous recevoir.

Avec un esprit boudoir, je vous accueille dans Mon atelier beauté pour une pose de vernis semi-permanent mains et pieds. Je travaille avec des marques locales et de qualité, telles que Calesens et Peggy Sage, mais aussi Indigo. Plus de 100 couleurs et des idées de nail art, le plus dur sera de choisir !

Je pratique également le rehaussement de cils, ainsi que les soins du corps et du visage avec la marque innovante Nu Skin.

Vous pouvez suivre mon travail et mes actualités sur Instagram : mon atelier beauté_by marine.

Marine Walker



NOS MÔMES EN DOUCEUR



- Massage bébé
- Baby Yoga
- Signes avec bébé
- Cercles mamans-bébés
- Réflexologie bébé affective
- Dunstan Baby Language
- Rituel Bain Sensoriel



692 chemin des Grandes Iles 74100
Étrembières
+41766157822 - +33681776469
www.nosmomesendouceur.com

IL NOUS A QUITTÉS

PASCAL TORRE

Pascal Torre est décédé le 24 mars 2022, à l'aube de ses 64 ans. Il a assuré la fonction de président de la Boule du Salève pendant deux années.

Empreint de générosité et de bienveillance envers chacun de ses membres, il a insufflé, par son travail, un nouvel essor à son club.

Nous le remercions et regretterons sa gentillesse et ses rires.

Nous souhaitons, bien sûr, longue vie à la Boule du Salève. C'était l'objectif de Pascal.

Le comité



ÇA S'EST PASSÉ

Vœux de Madame la Maire
28 janvier 2022



Restaurant scolaire,
animation frites
Leztroy
07 avril 2022



Montée Sèche
du Salève
09 avril 2022



Vide grenier
1^{er} mai 2022



Formation de secourisme
organisée par la Croix Blanche
au club de la Belle Époque
le 24 avril 2022



Rencontre avec Miss Esthétique 2022

Je m'appelle Anaïs Bressy, j'ai 23 ans et je suis originaire d'Étrembières. Je me suis inscrite à Miss Esthétique France quand j'ai vu le concours à la télé. Cela m'a directement intéressée car je suis petite, j'ai des tatouages, je ne suis pas forcément très mince et je me suis dit que ma personnalité allait entrer en jeu. Je trouve ça très important ! Je suis très heureuse d'avoir pu remporter ce titre. Et heureuse de pouvoir représenter le concours Miss Esthétique France 2022.

Nouvelle appellation
de l'école



Cérémonie du 8 mai
2022



La Lenteur du Paysage
07 juillet 2022



Réunions de quartiers
12 et 26 mars 2022
2 avril 2022
7 et 14 mai 2022



AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL

Les permanences des élus de la commune

- 📍 **Anny Martin** : sur rendez-vous
- 📍 **Jean-Michel Vouillot** : sur rendez-vous
- 📍 **Laurence Déramé** : sur rendez-vous
- 📍 **Jacky Tonoli** : permanence le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous
- 📍 **Christelle Rousset** : sur rendez-vous
- 📍 **Nicolas Tereins** : permanence le lundi matin sur rendez-vous

Le calendrier des conseils municipaux du 2^{ème} semestre 2022

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| Lundi 13 juin 2022 | Lundi 10 octobre 2022 |
| Lundi 11 juillet 2022 | Lundi 14 novembre 2022 |
| Lundi 12 septembre 2022 | Lundi 12 décembre 2022 |
- Calendrier pouvant être soumis à modifications.

Mairie d'Étrembières

- 📍 59 place Marc Lecourtier 74100 Étrembières
 - ☎ Tél. : 04 50 92 04 01
 - ✉ mairiedetrembieres.fr
 - www.etrembieres.fr
- Heures d'ouverture : vous référer à notre site Internet www.etrembieres.fr

*Bienvenue aux nouveaux arrivants !
La mairie est à votre service pour vous aider dans vos démarches.*

Centre technique municipal

- 📍 889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
- ☎ Tél. : 09 75 96 27 08
- ✉ ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

- 📍 59 place Marc Lecourtier (à côté de la mairie)
74100 Étrembières
- ☎ Contact : Thierry Calloud - Caroline Caillé
- ☎ Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
- ✉ policemunicipale@etrembieres.fr

École publique laïque Jean-Jacques Rousseau

- 📍 197 rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
- ☎ Tél. : 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

- 📍 110 rue des Jardins 74100 Étrembières
 - ☎ Tél. : 04 50 49 72 46
- Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

La Poste

- 📍 160 chemin de Veyrier - Le Pas de l'Échelle 74100 Étrembières
 - ☎ Tél. : 04 50 39 75 83
- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.
Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition
au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00
et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Assistante sociale

- 📍 Pôle médico-social de Gaillard
- 6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
- ☎ Tél. : 04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

- 📍 11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
- ☎ Tél. : 04 50 87 83 00

Office de tourisme Monts de Genève

- 📍 2 place de la Gare 74100 Annemasse
- ☎ Tél. : 04 50 95 07 10
- ✉ ot@montsdegeneve.com

Espace Bus Tac

- 📍 2 place de la Gare 74100 Annemasse
 - ☎ Tél. : 0800 1000 74
- Accueil TAC au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme
57 avenue de la Gare à Annemasse
Lundi : 8 h 00 - 19 h 00
Mardi au vendredi : 8 h 00 - 13 h 00 et 16 h 00 - 19 h 00
Samedi : 9 h 00 - 13 h 00

France Service Gaillard

- 📍 159 rue de Genève 74240 Gaillard
- ☎ 04 50 92 06 74
- ✉ alm@gaillard.fr

Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Maison de l'Habitat 04 50 87 99 90

Police secours 17

Pompiers 18

Police nationale 04 57 26 02 00 ou 04 57 26 02 77

(9 rue des Glières 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 (Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genève 04 50 49 65 65 (Saint-Julien-en-Genève)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800

Cabinet de soins infirmiers de Collonges-sous-Salève

- 📍 Marick Christiany
- ☎ Tél. : 06 06 64 10 67

Kinésithérapeute

- 📍 Laurent Claret
- 152 rue des Chamois 74100 Étrembières
- ☎ Tél. : 04 50 35 21 89 / 06 28 35 03 00

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi

- 📍 Sandra Fabbro - Praticienne diplômée
- ☎ Tél. : 06 64 65 93 29

Au Cœur du Bien-Être

- ☎ Tél. : 06 49 87 54 97

Alison Esthétique

- 📍 Pédicure, manucure et autres soins à domicile
- ☎ Tél. : 06 89 02 83 43

CALENDRIER

CALENDRIER DES CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS 2022

(calendrier non contractuel pouvant être soumis à modification)

JUIN
Vendredi 03
Tournoi de bridge
Local du Bridge, 14 h 00
Organisé par l'association Bridge Club du Salève

JUIN
Dimanche 12
Élections législatives
Salle des fêtes / Mairie, 9 h 00 - 18 h 00

JUIN
Dimanche 19
Élections législatives
Salle des fêtes / Mairie, 9 h 00 - 18 h 00

JUIN
Vendredi 24
Fête de l'école
Cour de l'école Jean-Jacques Rousseau
Organisée par l'APE

SEPT.
Dimanche 04
Concours boules 32 doublettes 3 et 4
Boulodrome, toute la journée
Organisé par l'association La Boule du Salève

SEPT.
Dimanche 11
Boules exhibition F2 et M2
Boulodrome, toute la journée
Organisée par l'association La Boule du Salève

SEPT.
Vendredi 23
Samedi 24
Dimanche 25
Représentations théâtrales
Salle des fêtes,
20 h 30 le vendredi
et le samedi
17 h 30 le dimanche
Organisées par l'association
Le théâtre de l'Échelle

SEPT.
Dimanche 25
Bourse aux jouets et puériculture
Cour de l'école Jean-Jacques Rousseau, 9 h 00
Organisée par l'APE

SEPT.
Vendredi 30
Loto
Salle des fêtes, 14 h 00
Organisé par l'association La Boule du Salève

OCT.
Dimanche 02
Loto
Salle des fêtes, 14 h 00
Organisé par l'association La Boule du Salève

OCT.
Jeudi 06
Tournoi de bridge + Assemblée générale
Local du bridge, 14 h 00
Organisés par l'association Bridge Club du Salève

OCT.
Dimanche 09
MARCHE ROSE
Lieu et horaire à définir.
Organisée par le CCAS

JUIL.
Jeudi 14
Cérémonie du 14 juillet
Parc des Frères Grenat, 11 h 00
Organisée par la commune, fêtes et cérémonies

JUIL.
Samedi 16
Fête au village
Maison du Parc, 19 h 00
Organisée par l'association Être en Fêtes

AOÛT
Dimanche 28
Repas de quartier
La Balmière, 12 h 00
Organisé par l'association La Balmière

OCT.
Samedi 22
Soirée années 80
Salle des fêtes, 19 h 30
Organisée par l'École de Foot

OCT.
Samedi 29
Halloween
Salle des fêtes, 14 h 00
Organisé par l'APE

NOV.
Vendredi 11
Cérémonie du 11 novembre
Parc des Frères Grenat, 11 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies

NOV.
Vendredi 25
Forêt Magique
Parc de Bois Salève, 18 h 00 - 22 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies

NOV.
Samedi 26
Forêt Magique
Parc de Bois Salève, 11 h 00 - 21 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies

NOV.
Dimanche 27
Forêt Magique
Parc de Bois Salève, 11 h 00 - 18 h 00
Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies

NOV.
LA FORÊT MAGIQUE
Cette année encore, la commune renouvelle son marché de Noël la Forêt Magique, qui se déroulera du **vendredi 25 novembre au dimanche 27 novembre 2022**.
Nous vous attendons nombreux et nombreuses.
Programme à venir.

DÉC.
Samedi 10
Apéritif de Noël
Salle des fêtes
Organisé par le CCAS

GÉNÉRALE DES SERVICES
VOTRE BIEN-ÊTRE À DOMICILE

S'accorder du temps pour vivre

- MÉNAGE REPASSAGE
- AIDE À LA PERSONNE
- GARDE D'ENFANTS
- JARDINAGE

VOTRE AGENCE
119 b Rue de Genève
GAILLARD 04.58.02.03.89

MERCI
aux annonceurs

BLYFIT

espace cross training intérieur et extérieur

OUVERT plus d'informations sur www.bly-fit.com
7 jours / 17h / 23h

coaching personnalisé
musculation & cardio
cours collectifs
sauna hammam

Que ce soit pour venir transpirer et dépasser vos limites ou pour vous relaxer, notre salle de sport Bly Fit met à disposition de nombreuses activités pour votre bien-être. Entre fitness, musculation, détente et restaurant healthy, venez trouver chez Bly Fit les moments de détente et de convivialité tant recherchés dans votre journée.

restaurant healthy ouvert à tous

Nous contacter
71 rue de la gare
74100 Etrembières
04.50.85.71.32
contact@bly-fit.com

Bernard Cocaud

Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

Fillinges
Vétraz-Monthoux

04 50 38 27 02
06 08 78 40 13

www.bernard-cocaud-peinture.fr
cocaud.bernard@gmail.com

NOTRE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES PARTICULIERS

TERRASSE ZONE PIÉTONNE ZONE CIRCULABLE

ETABLISSEMENT DE BONNEVILLE
ZI les fourmis
130 avenue de la Roche Parmale
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 22 90

ETABLISSEMENT D'ANNEMASSE
Le Pas de L'Echelle
Chemin de bois Crevin
74100 ETREMBIÈRES
Tél. : 04 50 95 46 60

www.colasetvous.fr
COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

WATER CIRCUS

FRENZY FAMILY

RÉOUVERTURE
SAMEDI 04 JUIN

PARC DE WATER JUMP ET BODYBOARD

DE PLUS DE 11000M² !

POUR TOUS LES AMATEURS DE SENSATIONS FORTES

Plus d'infos sur WWW.WATERCIRCUS.COM

UN PARC À SENSATIONS

Défi la gravité au water jump, en t'élançant sur des rampes de plus de 12 m de haut.

Élance-toi sur ta planche de bodyboard et tente de traverser le bassin de réception de plus de 40 mètres de long.

NOS ESPACES EXTÉRIEURS & SERVICES

En famille ou entre amis, viens te détendre dans les espaces extérieurs aménagés du Water Circus et profite des installations et de la musique tout au long de la journée.

Tout est fait pour passer un moment que tu n'es pas prêt d'oublier !

CHILL ZONE DE 2000M²
ESPACES RESTAURATION
ESPACE LOUNGE DE 300M²
ESPACES PRATIQUES

Nous contacter !
467 route du Pont de Zone
74100 - Etrembières
04.50.95.57.42
contact@watercircus.com

BS

BÉTON DU SALÈVE

béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

📞 04 50 85 07 21
@ betondusaleve@orange.fr

Site de production 📞 04 50 85 20 00
Centre administratif 📞 04 50 17 08 07



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS
DE MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES**

**TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr**